

Fédé BTP 84, année écoulée et perspectives, Daniel Léonard, président de l'interprofessionnelle livre réflexions et feuille de route



Daniel Léonard -Midi travaux- a succédé à Christian Pons -Vinci construction France, Girard et Travaux du midi- en octobre dernier, à la présidence de la très reconnue Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics d'une activité pesant, dans le département, en termes de commande publique, 660M€. Dans cet entretien il évoque la transformation des métiers du BTP dictée par la Loi Climat et résilience ainsi que le dispositif Zéro artificialisation nette.

En Vaucluse, l'activité BTP représente 9 300 établissements dont 2 300 emploient un salarié et plus. Le secteur de la construction, quant à lui, constitue 12% du tissu économique du département. Au 3e trimestre 2022, 12 800 salariés y sont employés ce qui représente 10% du salariat en Vaucluse et 1 120 équivalents temps plein en intérim. Quant à la formation ? 1 200 jeunes sont formés aux métiers de production du BTP dont 70% en apprentissage. Enfin, la Fédération du Bâtiment et des Travaux publics



compte 370 adhérents et représente 5 000 emplois. Une fois le portrait dressé de l'interprofessionnelle, qu'en est-il de la conjoncture?

Les chiffres de la conjoncture 2021- 2022

«En autorisation de logements, nous sommes à +2% alors qu'en autorisation de permis de construire de logements nous sommes à -11% détaille Daniel Léonard. Au chapitre de l'activité du trimestre sur les travaux publics nous sommes à -6% et en cumulé à - 5%. Le volume de béton prêt à l'emploi a augmenté de 4% alors que nous sommes en baisse du nombre de chantiers, ces chiffres indiquent donc une activité axée sur du bâtiment collectif. Quant au nombre d'appels d'offres publiés nous sommes à +12%, ce qui est de bonne augure» sourit le président de la fédération.

Les projets en cours, en Vaucluse

«En Vaucluse 317 projets sont en cours -dont 199 bâtiments pour 413M€ et 118 opérations de travaux publics pour 243M€- pour une valeur de 656M€. Le 1^{er} donneur d'ordre du Vaucluse reste les collectivités locales avec 190 projets pour un budget de 333M€. 55% des 317 projets vauclusiens sont à moins d'1M€, 33% de 1 à 5M€ et 12% supérieurs à 5M€. Les deuxièmes donneurs d'ordre sont l'Etat et les grandes entreprises (centres hospitaliers, ports, Enedis, Sncf... qui portent 61 projets pour 235M€. Arrivent en 3e position les bailleurs sociaux avec 66 projets pour 87M€.»

Les problématiques ?

«Nous observons un nombre conséquent de permis de construire, le hic ? Beaucoup ne semblent pas aboutir ou sont longs à être réalisés Pourquoi ? Un industriel aura besoin de 2 ans pour 'sortir' son projet, le temps de le murir et de le chiffrer. Alors qu'il est en phase de démarrer son chantier, il ne le peut plus parce son coût a augmenté d'au moins 20%, un effet collatéral de l'inflation, du coût des matériaux et des flux.»

16 décembre 2025 |



Ecrit par le 16 décembre 2025



Copyright Mireille Hurlin

Les collectivités

«Beaucoup de projets doivent émerger des collectivités parce qu'ils sont programmés. Ce qui pose la question de savoir où prélever le surcoût qui n'a pas été budgété. Le plus grand risque ? Que cet argent soit extrait de l'enveloppe destinée à l'entretien de la commune ce qui aura pour conséquence de grever les budgets à venir, car lorsque l'entretien d'une commune n'est pas fait, les dégâts peuvent s'avérer considérables.»

L'Emploi

«Au chapitre des emplois, le nombre de salariés a baissé de 1%, ce qui veut dire que les entreprises essaient de conserver au maximum leur personnel. Comme d'habitude et malheureusement la variable d'ajustement reste l'intérim. Si nos adhérents subissent l'inflation professionnellement, ils sont aussi très conscients que leurs salariés souffrent ce qui créé des tensions a sein des entreprises. C'est une charge mentale qui fragilise les gens. nous aimerions augmenter la rémunération de nos salariés pour faire face

16 décembre 2025 l

Ecrit par le 16 décembre 2025

à l'inflation mais nos structures ne dégagent hélas pas de marges suffisantes pour le faire.»

Le carnet de commande

«Nous sommes toujours sur l'effet de roulement de 2022 avec des plannings remplis jusqu'en mars, avril. Après cette date il y a, en effet des projets mais qui, pour le moment, ne sortent pas. Les permis de construire sont autorisés, maintenant il faut que ces projets se réalisent et pour cela ils doivent être lancés. L'autre point d'achoppement ? Nous sommes désormais tenus par des marchés signés il y a un an et non-révisables. En revanche, les collectivités territoriales jouent le jeu du prix révisable à 45 jours. Ce n'est hélas pas systématiquement le cas des bailleurs sociaux. Il faut alors beaucoup parlementer, justifier, négocier, alors qu'aujourd'hui le prix révisable devrait être acquis en raison de la conjoncture... Concernant la construction d'immeubles privés les prix là encore ne sont pas révisables. La raison ? Le prix des appartements vendus reste ferme et le surcoût de la construction dû à l'inflation ne peut être ni absorbé par le constructeur, ni par les acheteurs. Le plus gros risque ? C'est qu'une entreprise disparaisse en cours de chantier ce qui induirait du retard dans les travaux toujours lié à une constante augmentation du coût des matériaux.»

La hausse des matériaux est-elle réelle ou spéculative ?

«Pour certains produits c'est la triste réalité puisque pour les concevoir ils passent au four, comme, par exemple, les produits de finition tels que les tuiles ou le plâtre, cependant les prix semblent s'envoler bien au-delà du surcoût de l'énergie. Les assurances de crédit seraient d'ailleurs les plus à même de le révéler puisqu'elles connaissent les marges de notre secteur. Les entreprises du BTP sont devenues des structures à risque alors que nos fournisseurs n'ont jamais fait autant de marges.»

Conjoncture

«Actuellement nous comptons 370 adhérents dont certaines entreprises sont fragilisées par la conjoncture cependant nous ne déplorons pas de défaillance. Notre marge diminue et donc la rentabilité de l'entreprise. Notre posture ? Nous limitons l'accès aux chantiers dont nous savons qu'ils ne sont pas révisables. De fait, nous nous orientons vers d'autres chantiers tels que ceux lancés par les collectivités et l'Etat.»

La révolution du Dispositif Zan?

«Oui, le dispositif Zan nous inquiète. Le 'Zéro artificialisation nette' implique que nous ne travaillerons plus que sur de l'existant. Pour la partie TP -Travaux publics- ça signifie que l'on ne pourra plus créer de route ou de plate-forme. Nos professions vont devoir se réorienter vers d'autres métiers. Nous allons devoir dé-imperméabiliser les sols, ce que l'on fait déjà dans les écoles en remplaçant le goudron par des produits perméables comme de la résine drainante qui ne produit pas de chaleur en été.»





Copyright Mireille Hurlin

Une nouvelle économie du réemploi, de la logistique et de l'organisation

«En ce qui concerne le bâtiment, nous travaillerons plus sur la réhabilitation et le changement d'usage. Là encore, ce sont de nouveaux métiers, de nouvelles façons de travailler via la déconstruction, source d'une nouvelle économie, et non plus de la démolition afin de diminuer drastiquement l'enfouissement de



déchets. D'ailleurs on ne parle plus de déchets mais de ressources. Avec le tri, le stockage, la tenue d'inventaire, nous redonnons vie à l'existant via le réemploi et le recyclage. D'ailleurs lorsque l'on parle de déconstruction, on parle de diagnostic, de coûts et de réemploi en face, afin d'aligner toutes les opérations dans les délais les plus courts. Ce marché de la déconstruction existe depuis toujours pour les bâtiments anciens, maintenant il se fera systématiquement.»

Accepter un diagnostic RE2020 différent de l'attendu

«La règlementation environnementale 2020, prévue par la Loi Elan -évolution du logement, de l'aménagement et du numérique- réclame des bâtiments moins énergivores. Avec la déconstruction et le réemploi des matériaux -donc bas carbone- il faudra accepter que le diagnostic thermique soit moins efficace qu'avec de nouveaux matériaux neufs sans doute plus performants. Nous devrons également être vigilants dans la lecture des appels d'offre à ce propos. Finalement, nous réapprenons à construire.»

Trouver des surfaces de stockage pour limiter les transports

«Chaque projet donne lieu à une nouvelle organisation : permis de démolir, diagnostic plomb, amiante, termites, capricornes, nouveau diagnostic déchet PEMD -produits, équipements, matériaux et déchets issus du bâtiment- qui sera utilisée lors de la déconstruction pour un nouveau chantier. Cela induit de trouver davantage de centres de recyclages couplés à des surfaces de stockage pour limiter les transports. Ces structures existent déjà à Pertuis, Cavaillon, Sorgues et Carpentras... Le problème ? Ces espaces ne peuvent pas stocker trop longtemps beaucoup de matériel. Si les matériaux de TP peuvent rester à l'air libre, les matériaux du bâtiment réclament des locaux fermés qui restent à trouver. Le challenge ? Mettre des filières en place en circuits courts.»

Changement d'adresse

«Aujourd'hui le siège de la fédération du Bâtiment et des Travaux publics, qui avait été acheté en 1946, est vendu. Le bâtiment accueillera désormais des appartements. Nous louerons, 300 m2 pendant 3 ans, à partir de fin janvier, des bureaux présents dans le bâtiment jusqu'alors dévolu à l'UIMM (Union des industries et des métiers de la métallurgie), 60, Chemin de Fontanille à Agroparc- Avignon. Nous y installerons nos salles de formation et de réunion ainsi que les 7 permanents qu'accueille notre structure.»

Le nouveau siège de la fédé BTP 84

«Le nouveau siège du BTP 84 s'étendra sur 800 m2 sur un terrain de 2 000 m2, acheté à Citadis. Le terrain jouxte le <u>Geiq BTP 84</u> (Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification, émanation de la Fédé BTP pour l'insertion professionnelle) situé 423 rue Jean Dausset et l'Urssaf (Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales). Le nouveau bâtiment s'établira à l'angle de la route de l'aérodrome et de la rue Dausset toujours à Agroparc. Le nouveau siège s'organisera autour de salles de formation, de réunion, d'un hall d'accueil et des bureaux des permanents.»

Pourquoi ce choix?

«Pour rendre plus accessible et attrayante la Fédé BTP 84. A l'heure actuelle nous peinons à faire notre travail de fédération dans un centre-ville difficile d'accès et dont le tour de ville est embouteillé aux



heures de pointes. Nos artisans et entreprises n'arrivent plus ni à venir physiquement ni à se garer. La logique voulait donc que nous prenions en compte ces éléments, quitte à renoncer à cette belle adresse ce qui nous émeut toujours autant, mais je crois que nous n'avions plus le choix, nous perdions le lien, trop de temps à essayer de nous retrouver.»



Copyright Mireille Hurlin

Bilan économique 2021 en Paca : le soleil est là, mais la lune n'y est pas

16 décembre 2025 l



Ecrit par le 16 décembre 2025



L'économie régionale bénéficie d'une reprise vigoureuse au second semestre qui lui permet de dépasser les niveaux d'activité de 2019. Mais le doute s'est immiscé dans l'esprit des salariés qui changent d'horizon et des ménages, très hésitants à croquer la pomme.

L'indice boursier français (CAC 40) a progressé de près de 30% en 2021, franchissant, pour la première fois, les 7000 points. C'est un phénomène mondial : malgré les tensions sur les chaînes d'approvisionnement, la hausse sévère des matières premières et l'inflation, propagée aux denrées alimentaires, c'est la confiance en l'avenir qui l'emporte aux yeux des investisseurs, année de de retour à la normale de l'activité économique dite réelle.

Pour la France, le PIB se situait encore 1,7% en deçà de son niveau de son niveau de 2019, grâce à un rattrapage plutôt vif : ce sont les gens, investis à nouveau du droit de vivre librement en société, qui ont le plus contribué à cette reprise en consommant davantage (+5%). Avec un gros bémol : « les exportations et importations de tourisme se sont situées en 2021 à environ 40% sous leur niveau de 2019 », indique l'Insee dans son bilan économique 2021 Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Vaucluse en tête

Ceci explique que deux de nos départements ont davantage subi les conséquences d'un déficit d'activité,



plus difficile à rattraper : les Hautes-Alpes, privées de remontées mécaniques dans les stations de ski, et les Alpes-Maritimes, où la fin des mesures restrictives n'a eu d'effet qu'après le mois d'août. Le volume d'heures rémunérées au quatrième trimestre est quand même supérieur à son niveau d'avant-crise dans tous les départements de la région, Vaucluse en tête (+3,1%), suivi des Bouches-du-Rhône (+2,9%) et du Var (+2,6%). La croissance est donc bien là.

Les embauches à la peine, le chômage au plus bas

Les caractéristiques de ce rebond régional n'ont pas affecté la dynamique globale de l'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en hausse de 2,5% fin 2021 – par rapport à 2019 – et même de 3,5% sur un an. Cependant, le total des embauches, entre l'avant et l'après crise, reste en retrait de 10%, ce qui est loin d'être négligeable.

Il semble pourtant que les employeurs n'aient pas ménagé leurs efforts pour recruter des collaborateurs, à tour de bras. « L'intérim, les immatriculation de micro-entreprenneurs, les CDD comme les CDI sont tous en hausse, et l'apprentissage n'a jamais été aussi haut en région avec 65 000 contrats », observe Christophe Barret, directeur régional adjoint de l'Insee. Les salaires ne sont peut-être pas assez élevés pour amener de nouvelles embauches, alors que le taux de chômage régional (8,3%) est au plus bas depuis 2008. Fin 2021, les disparités territoriales persistent : le taux de chômage varie de 6,8% dans les Hautes-Alpes à 9,6% dans le Vaucluse.

Le manque de bras fabrique des électrons libres un peu partout

Mais les reconversions qui deviennent un des sujets sociologiques de 'l'après Covid' ont aussi pu jouer un rôle pour freiner les nouvelles embauches. Ces changements de cap ne sont pas mesurés par les statistiques du Bilan, mais on décèle beaucoup de mouvement. Pendant les confinements, 110 000 personnes ont quitté le secteur de la restauration en France. Qui sait que la plupart des restaurants ne fonctionnent pas à plein aujourd'hui, alors que tout le monde voudrait pouvoir s'y attabler ? Le manque de bras fabrique des électrons libres un peu partout.

Ainsi, l'intérim dans les professions de santé a explosé (+50%) dans notre région. Et, bien que le nombre de création de société 'classiques' n'évolue plus depuis plusieurs années, il n'y a jamais eu autant de création d'entreprises individuelles.

Les points de vigilance pour 2022

Pour 2022, l'Insee estime que les difficultés de recrutement pourraient, à terme, constituer un frein à l'activité régionale qui « consomme de la main d'œuvre plutôt que des matériaux ». C'est vrai pour le tourisme, composante essentielle de l'économie, nous venons de le voir, mais aussi pour la construction. Ces deux secteurs vont concentrer les tensions les plus dommageables pour la reprise.

Il faudrait que la consommation des ménages, à l'origine de la reprise soit, demain, facteur de croissance. Il y a de quoi faire : l'épargne accumulée pendant la crise a encore augmenté dans des proportions très importantes (+9%) en 2021, après +13,6% en 2020. On pourrait ainsi espérer que l'inflation, si elle est perçue comme durable, précipite les achats importants. Mais on sait déjà qu'il sera plus facile d'acheter un véhicule neuf plutôt que de se lancer dans la rénovation de son logement, pourtant aidée par MaPrimRénov, les artisans du bâtiment n'ayant plus toujours la main d'œuvre qualifiée – comme dans la restauration – pour satisfaire la hausse de la demande.

16 décembre 2025 |



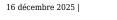
Ecrit par le 16 décembre 2025

Fédération BTP 84 : « Nous gardons espoir malgré les difficultés liées à l'inflation »



La <u>Fédération du bâtiment et des travaux publics de Vaucluse</u> (FBTP 84) vient d'organiser son assemblée générale dans l'enceinte du Palais des Papes. L'occasion de fêter les 120 ans de la Fédération, mais aussi de rappeler les difficultés auxquelles le secteur fait face depuis plusieurs mois.

« Nous n'avons pas connu une pareille crise depuis plusieurs années », débute Christian Pons, président





de la FBTP 84. Même si l'invasion de l'Ukraine en février dernier a grandement accéléré ces difficultés, la <u>hausse des prix des matériaux</u> date de plus longtemps.

L'augmentation de l'économie mondiale à cause de la crise du Covid-19 a également joué une grande part dans cette inflation, avec des coûts de transport international qui ont explosé, des matériaux qui, eux aussi, requièrent de débourser de plus en plus, notamment ceux qui nécessitent de l'énergie comme les enrobés ou encore les engins.

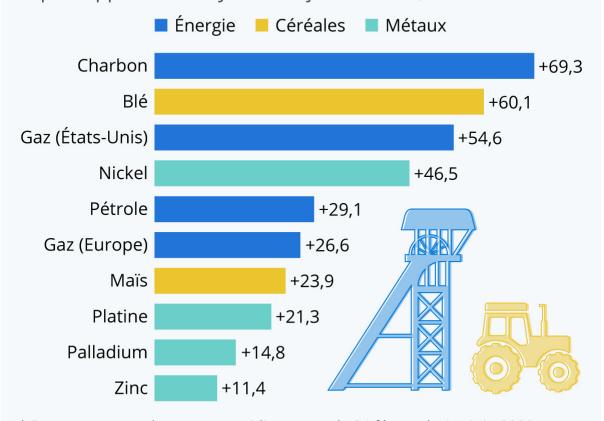
Des difficultés qui s'empilent...

En 2020, le prix moyen du litre de gazole s'élevait à 1,16€, selon Total Energie, contre environ 2,12€ aujourd'hui. Les engins du secteur du BTP consomment en moyenne 400 litres de gazole par jour chacun, ce qui veut dire qu'il déboursait environ 460€ par engin par jour il y a deux ans, contre près de 850€ aujourd'hui, soit près du double. Cette augmentation est en accord avec <u>la hausse de nombreuses matières premières</u>.



Les matières premières dont le prix a le plus augmenté

Variation du prix des matières premières sélectionnées par rapport à la moyenne de janvier 2022, en % *



* Base : moyenne des cours quotidiens entre le 24 févr. et le 1er juin 2022, sauf blé et maïs : cours moyens sur la période de mars à mai 2022.





statista 🚄

Le coût global de la construction a, quant à lui, augmenté entre 10 et 12%, mais également les produits isolants qui, eux, ont subi une hausse de 15%. Aujourd'hui, l'isolation des habitations est plus que nécessaire pour le confort de tous, que ce soit en hiver, mais aussi en été où les températures grimpent en flèche.



« Pendant combien de temps allons-nous encore tenir bon? »

Les membres de la Fédération du BTP de Vaucluse

Le secteur du BTP déplore une augmentation générale d'environ 12%. Des prix de matières premières en hausse face à des commandes qui elles, ont des prix fermes et non-révisables. En réponse, les acteurs du BTP demandent une adaptation de la réglementation des prix dans le cadre des marchés publics. S'ajoutent à cela les problèmes de main-d'œuvre avec un secteur qui peine à embaucher.

...et viennent entraver le bon fonctionnement des chantiers

Toutes ces difficultés en amont engagent des conséquences qui peuvent être désastreuses une fois sur le terrain. Christian Pons a notamment rappelé l'incident qui a eu lieu à Carpentras au début du mois de mai.

Alors que des techniciens tentaient de réparer la fuite d'une canalisation depuis plusieurs jours, celle-ci a fini par casser. Cependant, les fournisseurs des entreprises en opération sur les lieux étaient en rupture de stock des tuyaux nécessaires à cette réparation. « La ville de Carpentras a failli être totalement privée d'eau », explique le président de la FBTP 84. Heureusement, les entreprises locales ont été solidaires et ont fourni le matériel manquant pour éviter le pire.



Les équipes du Syndicat Rhone Ventoux, de Suez et de l'entreprise EHTP se sont relayées pendant



plusieurs jours afin de mener à bien ce chantier. 120m de nouvelles conduites ont été posés pour remplacer la canalisation cassée. ©DR

120 ans de difficultés, 120 ans d'espoir

Malgré toutes ces contraintes, la FBTP 84 ne perd pas espoir. Après 120 années à représenter les entreprises du BTP, le constat est toujours le même : ce n'est pas la première fois que le secteur doit faire face à une inflation, et ce ne sera sûrement pas la dernière. Pourtant, il se relève à chaque fois.

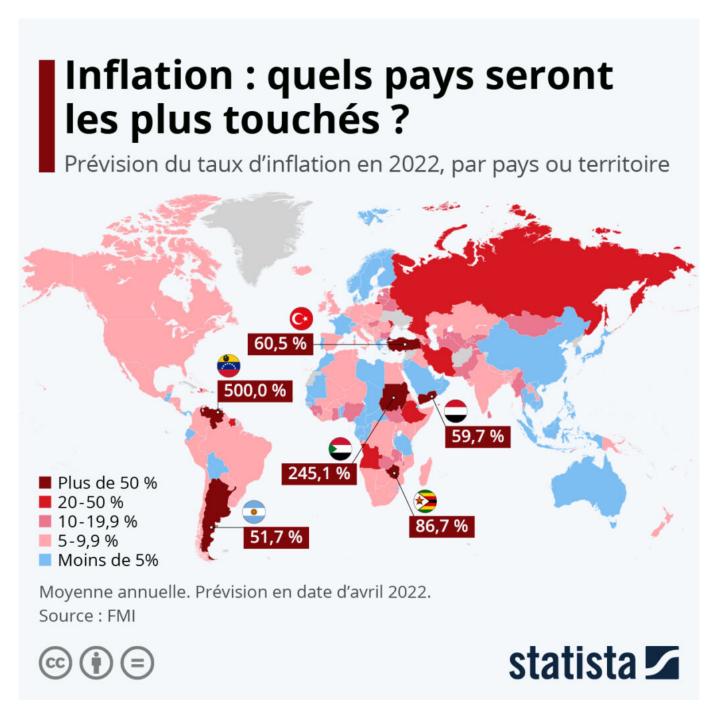
« Les mêmes problèmes reviennent mais nous sommes toujours là. »

Christian Pons, président de la Fédération du BTP de Vaucluse

Aujourd'hui, la Fédération voit la lumière au bout du tunnel grâce aux travaux à hauteur de 300 millions d'euros qui vont devoir être effectués prochainement en Vaucluse. Ces travaux comprennent notamment l'amélioration du carrefour de Bonpas, le <u>quartier Avignon-Confluences</u> ainsi que la deuxième phase du tramway à Avignon. Même si l'année 2022 va encore être difficile pour les entreprises du BTP, la Fédération garde l'espoir que la situation se stabilise l'année prochaine.

Inflation : quels pays seront les plus touchés en 2022 ?





Le Fonds monétaire international (FMI) a revu à la baisse ses <u>prévisions de croissance mondiale</u> en 2022 face à l'intensification des pressions inflationnistes. Dans son dernier rapport, le FMI prévoit que l'inflation devrait être la plus élevée dans les économies en développement, où la hausse des prix pourrait atteindre 8,7 % en moyenne cette année. Dans les <u>pays développés</u>, ce chiffre a été évalué à 5,7 %.



Après l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février, l'organisation a rehaussé ses prévisions d'inflation de 1,8 points de pourcentage pour les économies développées et de 2,8 points pour celles en développement. Les projections d'inflation étaient donc déjà assez élevées avant même que la guerre en Ukraine ne perturbe l'approvisionnement mondial en énergie et en denrées alimentaires, en raison notamment de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les prix. Comme de nombreux pays en développement connaissent une croissance économique relativement élevée, l'inflation est généralement plus élevée en moyenne dans ce groupe de pays. Mais cela ne signifie pas que l'inflation ne peut pas frapper durement les pays moins industrialisés, notamment si elle survient à un moment où leur économie se retrouve en difficulté.

Les pays qui connaissent des conflits, des bouleversements ou des problèmes socio-économiques majeurs en 2022 devraient connaître des taux d'inflation bien supérieurs à la moyenne mondiale, qui se situe pour le moment à 7,4 %. Parmi eux figurent le Venezuela, le Soudan, le Zimbabwe, la Turquie, le Yémen et l'Argentine, où les prévisions tablent sur des hausses de prix allant de 50 % à 500 %. Près de 80 pays devraient connaître une inflation comprise entre 5 % et 10 % en 2022. Quelque 60 autres, dont la France, devraient pouvoir maintenir l'inflation sous la barre des 5 % en moyenne annuelle.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Le BTP doit faire face à une flambée des prix des matériaux

16 décembre 2025 |



Ecrit par le 16 décembre 2025



La guerre en Ukraine a servi de révélateur à un mouvement de fonds entamé depuis de nombreux mois : l'augmentation des approvisionnements en matières premières ainsi que la hausse des prix de l'énergie. Une situation qui met en péril l'ensemble du secteur du BTP dont les représentants de la Fédération du BTP 84 et de la Capeb de Vaucluse sont venus tirer la sonnette d'alarme à l'invitation du président de la CCI de Vaucluse

- « Bien sûr nous ne sommes pas la seule industrie touchée, mais cela impacte fortement notre activité », constate à regret <u>Christian Pons</u>, président de la <u>Fédération du BTP de Vaucluse</u>.
- Il faut dire qu'après 2 ans de Covid le secteur s'était mis en ordre de bataille pour faire face à la reprise économique tant espérée. La flambée des prix de l'énergie et des matières premières a depuis remis en cause les perspectives de croissance tant espérée jusqu'alors.
- « Cela fait 3 mois qu'il y a une forte inflation même si cela commencé depuis 1 an déjà, poursuit le président de la Fédération du BTP. A part le bois, le carrelage ou les tuiles par exemple, il n'y a pas réellement de pénurie mais plutôt une telle demande, de la Chine et des Etats-Unis notamment, que les prix explosent tout comme les délais de livraison. Tout cela était déjà présent avant le conflit en Ukraine qui a eu un effet aggravant. Il ne faut donc pas croire que tout vient de cette guerre même si cela a déclenché une vraie crise dans l'énergie. » Ainsi, si l'augmentation des prix se montait à +2% en 2021, elle s'élève déjà à +9% depuis le début de l'année.

Prix des matériaux : c'est la tuile...

+10% en janvier puis +15% en mars pour les tuiles, +20% au premier trimestre pour le carrelage tout comme +50% pour les treillis soudés, +9% pour les parois de douche, +15% pour le PVC, +28% pour l'alu, +15% pour le bois, +15% pour le béton, +40% pour les enrobés ou bien encore +27,4% pour une porte en 12 mois... Des travaux publics au second œuvre en passant par le gros œuvre, tous les familles du BTP sont donc touchées par ces hausses.



« Quand on parle de ce type d'augmentation il est toujours difficile de cerner l'impact sur les chantiers, explique Christian Pons. Cependant, on peut estimer aujourd'hui que cela entraîne, tous travaux confondus, un surcoût compris entre 8% et 12% du prix de vente d'une maison par exemple. »

Une situation intenable pour des entreprises dont les marges sont actuellement comprises entre 0% et 3%.

« Ce n'est pas possible de travailler à perte alors que les trésoreries ont été asséchées par deux ans de Covid », s'alarme le président de la Fédération du BTP 84 qui demande notamment le prolongement du PGE (Prêt garanti par l'Etat).

Outre les matériaux, le secteur espère également des aides pour aussi faire face aux hausses des coûts de l'énergie, du carburant, des transports... Dans ce contexte d'incertitude difficile de se projeter en raison d'une validité des devis de plus en plus courte et des grilles tarifaires sans visibilité.



De gauche à droite : Daniel Leonard, vice-président de la Fédération du BTP84 et président de la branche TP, Christian Pons, président de la Fédération du BTP84, Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse, ainsi que Philippe Herzog, président de la Capeb de Vaucluse et représentant de la



Chambre de métiers et de l'artisanat 84, ont évoqué les problématiques de la filière de la construction particulièrement frappée par la hausse des prix et les difficultés d'approvisionnement.

Des devis sans prix

« Beaucoup continuent de travailler en perdant de l'argent, regrette pour sa part Philippe Herzog, président de la <u>Capeb 84</u> (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) et représentant de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse. Il y a un vrai problème de rentabilité, il faut désormais compter 30% du montant des matériaux dans le devis. Ces coûts changent tellement que certains professionnels reçoivent des devis sans prix qui seront établi lors de la livraison! Même, la palette est devenue payante maintenant. »

Et les professionnels vauclusiens du BTP, qui représente plus de 2 000 entreprises et plus de 12 000 emplois dans le département, de dénoncer en chœur les limites de la mondialisation pour expliquer cette situation.

« Il y a un problème de spéculation, tout particulièrement avec l'énergie, dénonce Gilbert Marcelli, président de la <u>CCI de Vaucluse</u>. Il faut donc réintroduire la fabrication en France pour être moins dépendant de ces fluctuations. Le plan de relance du gouvernement devrait ainsi permettre de relancer la ré-industrialisation du pays. »

« Il s'en est fallu de peu que Carpentras se retrouve sans eau.»

Christian Pons, président de la Fédération du BTP de Vaucluse

Pour illustrer cette problématique, le président du BTP prend l'exemple de la conduite d'eau de grand diamètre qui a cassé à Carpentras il y a quelques jours. « Il a fallu toute la solidarité des entreprises locales pour trouver les tuyaux nécessaires à la réparation car il n'y avait pas les matériaux chez les fournisseurs. Il s'en est fallu de peu que Carpentras se retrouve sans eau. Cet évènement devrait d'ailleurs inciter les collectivités à engager une réflexion sur la création de 'stock stratégique' afin de faire face à ce type d'incident. »

Quelles perspectives et quelles solutions ?

« Nous sommes tous menacés si nous ne parvenons pas à stabiliser la situation, prévient Christian Pons. Les 'petits' résistent mieux mais les PME et les 'gros' peuvent être laminés en seulement quelques mois. »

Une des réponses passe par l'adaptation de la réglementation des prix dans le cadre des marchés publics. Exit donc les « prix ferme et non-révisable ».

« Il faut pouvoir actualiser les prix, prévoir une clause d'imprévisibilité (ndlr : pour que les maîtres d'ouvrage participent aux éventuels surcoûts des matériaux) et geler les pénalités de retard », réclament les professionnels et artisans du BTP de Vaucluse.

Un début de réponse a déjà été apporté avec <u>la nouvelle circulaire du 30 mars 2022 relative à l'exécution</u> des contrats de la commande publique dans le contexte actuel de hausse des prix de certaines matières

16 décembre 2025 l

Ecrit par le 16 décembre 2025

premières. L'Insee calcule également les indices tous les 45 jours, et plus tous les 90 jours, afin d'être plus réactif sur les prix.

La Capeb et la Fédération du BTP demandant aussi la chasse aux offres 'kamikazes' avec des propositions anormalement basses provenant de gens « qui ne respectent pas les critères sociaux ». Mais tout cela concerne les marchés publics.

Côté privé, « c'est porte close, regrette Christian Pons. Les grands promoteurs nous disent 'on a déjà vendu, on ne peut rien faire'. Cela peut pourtant entraîner l'arrêt des programmes si personne ne fait l'effort de compenser une partie des surcoûts. »

« Il faut faire émerger une intelligence locale. »

Philippe Herzog, président de la <u>Capeb 84</u>

En finir avec les guerres de clocher

- « Aujourd'hui, tout est ralenti, s'inquiète le président de la CCI de Vaucluse. Il y a d'abords eu les présidentielles, puis la nomination du nouveau gouvernement et après il y aura les législatives et les vacances. Tout sera vraiment opérationnel en septembre et au final on aura 'cramé' 2022. »
- « Il faut faire émerger une intelligence locale pour répondre à ces problématiques », complète le président de la Capeb 84 qui espère « que les aides publiques seront à la hauteur des enjeux de la rénovation énergétique. »
- « Dans tous les cas, il faudra être unis, les fédérations et les entreprises, comme c'est le cas aujourd'hui avec la Capeb et la Fédération du BTP, se félicite Gilbert Marcelli. Les guerres de clocher c'est terminé! Il faut que nous soyons tous alignés autour des mêmes objectifs avec la Région Sud et le Conseil départemental de Vaucluse également. »

Le directeur de la Banque de France à la rencontre des entreprises d'Agroparc

16 décembre 2025 |



Ecrit par le 16 décembre 2025



Jeudi 7 avril, le directeur départemental de la Banque de France Vaucluse, <u>Gilles Duquénois</u> arrivé au poste en 2021, animera un petit déjeuner thématique organisé par <u>l'association Agroparc</u>, au sein même des locaux de l'association de la zone d'activités avignonnaise.

Agroparc invite ses entreprises à venir échanger durant 2h autour de la conjoncture économique actuelle, l'accompagnement des entreprises avec un focus particulier sur les les possibilités de restructuration du PGE (Prêt garanti par l'Etat) ainsi que de la nouvelle échelle de cotation de la Banque de France.

Jeudi 07 avril. 8h à 10h. Association Agroparc. 120, Rue Jean-Dausset, Bâtiment Technicité. Avignon. Inscriptions et informations services@agroparc.com

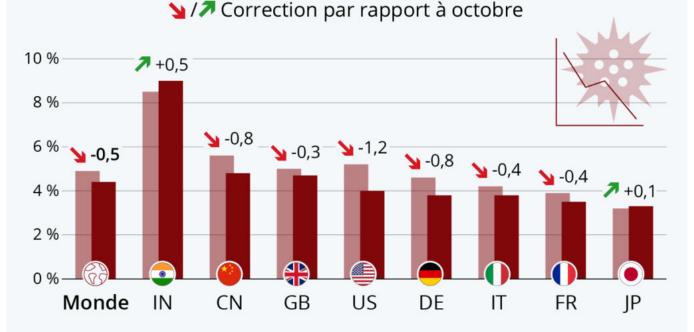


Économie mondiale : des perspectives entravées en 2022

Des perspectives de croissance entravées en 2022

Prévisions de croissance du PIB réel du FMI pour les plus grandes économies mondiales en 2022 *

■ Prévision d'octobre 2021 ■ Prévision de janvier 2022



^{*} plus grandes économies sur la base du PIB de 2021.

Source: FMI











Dans ses <u>dernières perspectives</u> sur l'économie mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) a abaissé ses prévisions de croissance en 2022. Les analystes de l'organisation tablent sur une croissance du PIB mondial de 4,4 % cette année, soit 0,5 point de pourcentage de moins que l'estimation faite en octobre 2021. Cette révision est en grande partie due à la décélération des deux principales économies de la planète, pour lesquelles le FMI a nettement revu à la baisse ses chiffres cette année : 4,0 % de croissance pour les <u>États-Unis</u> (en baisse de 1,2 point), et 4,8 % pour la Chine (-0,8 point).

Pour la France, le FMI table sur une hausse du PIB réel de 3,5 % en 2022, en baisse de 0,4 point par rapport aux prévisions d'octobre. La croissance de la zone euro devrait se situer à 3,9 %, soit à peu près au même niveau que celle des États-Unis. Le FMI a en revanche relevé sa prévision de 0,5 point de pourcentage pour l'Inde, pour la porter à 9,0 % cette année, soit l'un des taux de croissance les plus élevés au monde. Il y a également une légère révision à la hausse pour le Japon (+0,1 point).

Selon le FMI, l'économie mondiale entame l'année 2022 plus faiblement que prévu jusqu'à présent, ce que l'organisation attribue à une série d'évolutions, comme la propagation du variant Omicron et les réintroductions de restrictions. En outre, la hausse des prix de l'énergie et les perturbations des chaînes d'approvisionnement ont entraîné une <u>aggravation de l'inflation</u> qui affecte la reprise économique dans de nombreux pays. Les difficultés rencontrées par le secteur immobilier chinois et la reprise plus lente que prévu de la consommation en Chine font aussi partie des entraves citées par le FMI en ce début d'année.

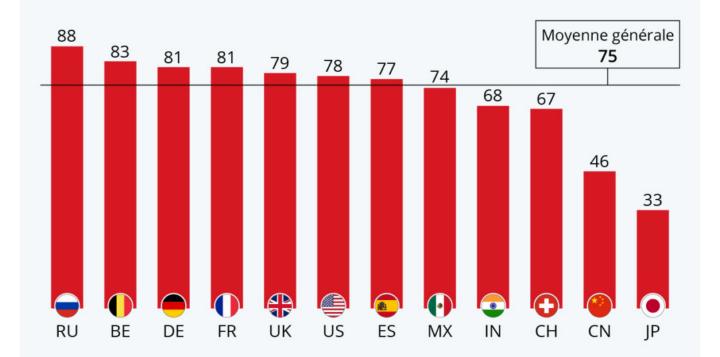
De Tristan Gaudiaut pour Statista

Le pouvoir d'achat menacé en 2022



Un pouvoir d'achat menacé?

Part des répondants qui pensent que les prix augmenteront plus vite que les salaires dans leur pays en 2022, en %



22 023 adultes interrogés en ligne dans 33 pays du 22 octobre au 5 novembre 2021. Sélection de pays.

Source : Ipsos









À quoi faut-il s'attendre sur le plan économique pour l'année 2022 ? Alors que la situation sanitaire et l'arrivée du <u>variant Omicron</u> continuent de faire planer des incertitudes, les économistes s'inquiètent plus particulièrement de l'<u>inflation</u>, qui devrait rester à un niveau élevé au cours des prochains mois. Selon les projections, la hausse généralisée des prix, allant de l'énergie à l'alimentation en passant par les biens manufacturés, devrait stopper la progression du pouvoir d'achat en France cette année. « En 2022, les



revalorisations salariales ne permettront probablement pas de compenser complètement au niveau individuel l'inflation », <u>estime</u> Emmanuel Jessua, analyste pour l'institut d'études économiques Rexecode.

Un sentiment partagé à l'échelle mondiale, comme le met en avant une <u>enquête</u> menée par Ipsos dans 33 pays. En moyenne, 75 % des personnes interrogées entre octobre et novembre 2021 pensent que les prix augmenteront plus vite que les salaires dans leur pays en 2022. Au-dessus de cette moyenne internationale, on retrouve plusieurs économies développées, comme la France (où 81 % des personnes interrogées partagent cette opinion), les États-Unis (78 %), le Royaume-Uni (79 %) et l'Allemagne (81 %). C'est en Russie que le pourcentage de personnes pessimistes quant à l'évolution du pouvoir d'achat est le plus élevé (88 %). À l'inverse, les Chinois et les Japonais semblent moins préoccupés par l'impact de la hausse des prix, seuls respectivement 46 % et 33 % estiment qu'ils augmenteront plus vite que les revenus dans leur pays cette année.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Mais où sont donc passées les défaillances d'entreprises ?

Dans sa dernière publication <u>Altares</u>, groupe spécialiste des données sur les entreprises, constate que les chiffres des défaillances d'entreprises en France pour le 3e trimestre 2021 sont toujours orientés à la baisse malgré la crise du Covid. Cependant, si l'ensemble des secteurs résistent biens, certaines activités présentent des signes de fragilité.

Avec le Covid, nombreux étaient ceux qui avaient prédit une recrudescence des défaillances des entreprises. A ce jour pourtant, le raz-de-marée tant attendu n'est pas encore survenu, bien au contraire. Ainsi, avec 5 311 procédures collectives ouvertes (sauvegarde, redressement judiciaire et liquidation judiciaire), le recul s'élève en France à -20,8% par rapport au 3e trimestre 2020. Dans le même temps, cette baisse s'établit à -16,6% en Provence-Alpes-Côte d'Azur et à -30,5% dans le Vaucluse. C'est mieux que les Bouches-du-Rhône (+13,4%), la Drôme et les Hautes-Alpes (0%), l'Hérault (-5,9%), l'Ardèche et les Alpes-de-Haute-Provence (-25%), mais moins bien que les Alpes-Maritimes (-36,2%), le Var (-37,9%)et le Gard (-51,1%).

De manière générale à l'heure actuelle, le volume des jugements est deux fois inférieur au niveau d'avant Covid. En Vaucluse, pendant ces 3 derniers mois d'été, on dénombrait ainsi 103 défaillances durant le 3e trimestre 2019, contre 82 lors de la même période en 2020 et 57 pour 2021.

Source: Altares





Un mouvement entamé dès 2019

« Depuis le printemps 2019, soit un an avant le début de la crise sanitaire, le nombre des défaillances d'entreprises recule chaque trimestre. Un vaccin contre la défaillance aurait-il été trouvé ?, interroge Thierry Millon, directeur des études Altares, Rien n'est moins sûr. Ce 3e trimestre 2021 vient en effet nous rappeler que les règles de l'économie et des échanges commerciaux se rétablissent progressivement au rythme de la fin du 'quoi qu'il en coûte'. Si le volume des défaillances reste deux fois inférieur à celui de 2019, quelques activités présentent tout de même des signes de fragilité. Leurs tensions sont exacerbées par les difficultés d'approvisionnements, de recrutement et la reprise rapide qui alourdit les besoins de fonds de roulement. Un clivage s'opère donc entre les entreprises qui terminent 2021 avec un niveau de trésorerie solide, au prix d'un endettement parfois fort, et les entreprises qui manquent déjà de cash pour financer la reprise. »

« Une trésorerie solide au prix d'un endettement parfois très fort. »

Si l'ensemble des secteurs semblent résister à l'échelle nationale, selon Altares « certaines activités présentent des signes de fragilité ».

Le bâtiment enregistre une baisse de -20,8% des défaillances. Dans le détail, la tendance est toujours à la baisse pour la construction (-7,5%). Le second œuvre résiste également (-8%) même si le nombre de redressements judiciaires y est en hausse (+11%). Les défaillances reculent de 2% dans le gros œuvre du bâtiment en dépit d'une hausse de 16 % enregistrée par la construction de maisons individuelles. Les activités d'installation d'équipements thermiques et de climatisation et de menuiserie métallique et serrurerie enregistrent toutes deux de fortes augmentations du nombre de défaillances : respectivement +55% et +33%. Les défaillances augmentent aussi dans les travaux publics (+12%) et la promotion immobilière (+21%).

Le commerce (-22,3%) affiche lui un recul rapide du nombre de procédures. La tendance est notamment très favorable pour le prêt-à-porter (-54%). Il est également sensible chez les garagistes (-18%) et les concessionnaires automobiles (-11%). En revanche, les défaillances augmentent en boucherie (+10%) et petites quincailleries (+36%).

Côté industrie agroalimentaire, les défaillances s'inscrivent en net recul (-34%). En revanche, elles repartent à la hausse dans l'industrie manufacturière (+5%). Elles augmentent ainsi de 60% dans l'imprimerie et de 25% en fabrication de structures métalliques.

Impacts divers dans les services

Le secteur des services aux entreprises enregistre un fort recul des défaillances (-21,8%). Une tendance portée par le conseil de gestion (-13%), l'organisation de salons professionnels (-30%) et les agences de publicité (-48%). Les agences de voyage, qui avaient été durement impactées à l'été 2020, enregistrent un très net recul des procédures (-48%). L'activité de nettoyage des bâtiments, en revanche, repasse dans le rouge (+21%). Les services aux particuliers (-25,5%) offrent des baisses très sensibles des défaillances. Une performance tirée par les activités de coiffeurs (-29%) et soins de beauté (-20%).



Les services informatiques et édition de logiciels (+5,5%) sont plus en difficulté. Ils affichent une augmentation du nombre de procédures dans de nombreuses activités, notamment la programmation informatique (+29%) et le conseil en systèmes et logiciels informatiques (+48%).

La restauration a tenu le choc

C'est en hôtellerie-restauration que la baisse des défaillances est la plus forte (-46,1%). Dans le détail, le recul est de -29 % pour les hôtels, -43% pour la restauration à table, -51% en restauration rapide et -54% pour les débits de boissons.

Pour sa part, le secteur des transports et de la logistique enregistre une baisse limitée des défaillances (-2,1%), tirée par les taxis (-32%). En revanche, les procédures augmentent dans les transports routiers de fret interurbain (+39%) ou de proximité (+35%).

Enfin, le recul de 12,3% du nombre des procédures dans l'agriculture masque les tensions de l'élevage notamment de bovins, d'ovins et de caprins.

Le 'quoi qu'il en coûte' jusqu'à quand?

« Le dernier trimestre 2021 sera déterminant pour de nombreuses entreprises, prévient Thierry Million. Elles devront se donner les moyens d'embrasser la croissance 2022 pour honorer les engagements d'emprunt et rappels de cotisations. Pour l'heure, la fin du 'quoi qu'il en coûte' n'a pas encore été sifflée. Car si les aides financières s'étiolent et si le dispositif d'activité partielle revient peu à peu à la normale, la bienveillance des organismes sociaux, elle, demeure. Le recouvrement forcé et les assignations ne sont donc pour l'instant pas d'actualité. Or, environ un tiers des procédures de défaillance sont ouvertes sur assignation. Cet 'accompagnement' public va finir par s'éteindre lui aussi et rééquilibrer les rapports concurrentiels. Il est encore temps de s'y préparer. En parallèle, les entreprises vont devoir composer avec l'amortissement des prêts garantis par l'État. Rappelons gu'elles sont 690 000 à avoir obtenu un PGE à la mi-septembre 2021, dont près des deux tiers ont été signés dès le début du dispositif. Le printemps 2022 s'annonce donc extrêmement tendu pour les entreprises qui ne seraient pas en mesure d'honorer les premières échéances. Peut-être seront-elles alors tentées de solliciter l'aide du tribunal pour restructurer le PGE dans le cadre d'une conciliation ou allonger la durée de remboursement avec un plan de sauvegarde ou de redressement. Les TPE et petites PME en difficulté pourraient aussi envisager de recourir à la procédure de traitement de sortie de crise (TSC) réservée aux entreprises fortement impactées par la crise sanitaire. Cette dernière, non encore décrétée, pourrait toutefois s'avérer difficile à mettre en œuvre pour des entreprises insuffisamment préparées. »

L.G.